

Re: Recherche d'avocats / merci pour une réponse rapide - Votre correspondance du 7 mars 2022

From: Denis ERNI <denis.emi@a3.epfl.ch>
To: Jessica Jaccoud <jaccoud@mavocats.ch>
Subject: Re: Recherche d'avocats / merci pour une réponse rapide - Votre correspondance du 7 mars 2022
Date: Monday, April 18, 2022 12:59 PM
Size: 101KB

Chère Députée vaudoise, membre de l'Ordre des avocats,

Je vous remercie pour avoir répondu si rapidement à mon courrier. J'ai pris note que vous n'êtes pas disposée à me communiquer le nom d'un Professeur de droit qui pourrait répondre à mes questions de droit.

Votre réponse est certainement représentative de tous les députés du Parlement, avocats, dont certains n'ont même pas votre politesse de répondre.

De l'importance du respect des droits garantis par la CEDH

Vous êtes jeunes, vous devriez être inquiète que des jeunes ne trouvent pas d'autres moyens de coller leur mains sur l'autoroute pour pouvoir être entendu et obtenir que les Autorités respectent le droit à la Vie des futures générations. <https://www.lematin.ch/story/des-militants-climatiques-ont-bloque-lautoroute-a-lausanne-834993160139>

Ils ne pourront pas être rassurés par le Procureur général du Canton de VAUD.

Je rappelle que le Procureur général Eric COTTIER a expliqué que si il envoie une ordonnance par courrier A et que la poste ne lui retourne pas le courrier A, alors selon lui, il a la preuve formelle que le justiciable a reçu son ordonnance. Les jeunes qui font beaucoup de jeux de logique comprennent tout de suite, sans être physicien comme le soussigné, que cette procédure ne peut pas fonctionner.

C'est un moyen de faire du déni de justice permanent en mains du Procureur le plus puissant du Canton de Vaud.

Je rappelle qu'étant physicien, j'avais déposé plainte auprès du Grand Conseil pour cette procédure utilisée par Eric COTTIER, qui n'existe pas selon un juriste de la CAP.

Je rappelle que les députés n'ont pris aucune correction, alors que vous avez la responsabilité d'avoir choisi ce Procureur qui n'a pas les compétences pour faire respecter les droits de notre peuple avec cette procédure, sortie de l'enfer, qu'il applique.

D'un droit mis en place par le Parlement qui devrait encore plus effrayer les jeunes

Je vous rends attentive que si on prend le cas de jeunes qui voudraient porter plainte contre un Président du Conseil d'administration d'une entreprise, membre de l'Ordre des avocats, qui commet des infractions. De plus si ils veulent le faire parce que ses infractions détruisent la planète.

En n'étant pas disposée à me trouver un Professeur de droit qui répond à mes questions, vous devrez expliquer à ces jeunes que le Parlement a prévu qu'il faut une autorisation du Bâtonnier pour pouvoir porter plainte contre ce Président du Conseil d'administration., ce qui ne figure dans aucun code accessible au public. Si vous leur précisez qu'il suffit à ce Président du Conseil d'administration de ne pas répondre aux convocations du Bâtonnier pour que ses infractions ne soient jamais instruites, les jeunes ne pourront plus faire confiance à un seul élu des Autorités qui leur ont caché ce droit.

Vous les effrayerez encore plus, si vous leur expliquez qu'un physicien, assisté d'un avocat, a demandé des explications au Gand Conseil sur ce droit caché au peuple, et qu'il n'en a pas reçu. Ce n'est pas tout, il y a un avocat dissident qui lui a annoncé que des députés ont demandé au Tribunal fédéral de le priver du droit d'être représenté par son avocat, lequel n'était pas membre de l'Ordre des avocats,

Des règles de déontologie des physiciens

La transparence, surtout lorsqu'il s'agit de protéger les Valeurs de la vie fait partie des règles d'éthique des physiciens. Vous comprendrez qu'en tant que physicien, je ne pourrai malheureusement pas cacher aux jeunes et à notre peuple que vous ne pouvez pas m'indiquer le nom d'un Professeur de droit qui puisse répondre à mes questions de droit. **En effet, ces questions de droit sont essentielles pour que nos élus ne violent pas de manière crasse les Valeurs de la CEDH et ne détruisent pas la planète.**

Veuillez agréer chère députée, membre de l'Ordre des avocats, mes salutations les meilleures

Dr Denis ERNI

On Thu, Apr 14, 2022, at 2:55 PM, Jessica Jaccoud wrote:

Cher Monsieur,

Par les présentes, j'accuse bonne réception de votre correspondance du 7 mars 2022.

Comme indiqué dans mon courriel du 1^{er} avril 2022, reproduit ci-dessous, je vous informe que je ne serai pas en mesure d'assurer votre défense.

Par ailleurs, je vous indique ne pas non plus être disposée à répondre aux différentes questions de droit que vous m'avez adressées au début du mois d'avril 2022.

Enfin, je vous remercie d'avance de bien vouloir cesser de me citer dans les différentes correspondances que vous adressez aux Autorités.

En vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Jessica Jaccoud

Avocate

Députée au Grand conseil vaudois

On Friday, April 01, 2022 2:48 PM

http://www.swisstribune.org/doc/220401DE_JJ.pdf